

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **AMD FERRAILLAGE ET COFFRAGE SARL**, Borde
71, 1018 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 09.02.2017
3.

Suspension de faillite: 30.05.2017
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.06.2017
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: But: tous travaux de ferrailage et coffrage; entreprise générale de construction.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

03569257